

SAISON 2026-2027

BROCHURE TECHNIQUE DÉPARTEMENTALE



GYM ARTISTIQUE FÉMININE



Vincent Mateus



SOMMAIRE

Sommaire	2
Commission technique départementale.....	3
Modifications pour la saison 2025-2026	4
Fédérale A – Trophée Régional 1 et 2 - 2025-2026	5
Fédérale B – Trophée Inter Départemental - 2025-2026	7
Commission compétition	9
Dates limites d'engagement.....	12
Dates des compétitions départementales	13
Regroupements du comité départemental des Hauts de Seine	14
Commission jugement	16
Dates formation juge Niveau 1	17
Compte Instagram du CD92	18

COMMISSION TECHNIQUE GAF

Fonction	Nom et Prénom	Téléphone	Mail
Responsable Technique	Clotilde MAKOWSKI	06.99.65.73.76	clotilde.makowski@gmail.com
Responsable Administratif	Morgane JOB	06.79.39.41.57	morgane.resptech.egr@gmail.com
Responsable Jugement	Bénédicte CHAUME	06.71.91.54.08	benedicte.chaume@gmail.com
Responsable Compétition	Philippe PORCHE	06.62.11.51.29	Ph78porche@gmail.com
Responsable Regroupement & Secteur JEUNESSE	Valentin FURET Philippe PORCHE	06.26.31.28.82 06.62.11.51.29	valentin.furet@gmail.com Ph78porche@gmail.com
Membre de la commission	Elisabeth ANDREO Céline BODIN Souwaily JAMMET		

COMMISSION COMPÉTITION

Responsable Compétition/informatique : Philippe PORCHE et Valentin FURET

Membres : Clotilde MAKOWSKI, Morgane JOB, Elisabeth ANDREO, Bénédicte CHAUME, Souwaily JAMMET et Céline BODIN

Rôle de la commission

- Faire appliquer les réglementations compétitives.
- Organisation technique des compétitions départementales.
 - Etablissement des organigrammes.
- Assistance auprès des clubs organisateurs le jour de la compétition.
 - Organisation des regroupements

Réglementation

Engagement

Pour toutes les divisions équipes et individuelles, voir tableau des compétitions. Engagement par internet sur le site fédéral.
Les engagements sont dûs après la clôture des engagements.

Tarifs des engagements

- Individuelles : 11€
- Equipes : 20€

PAIEMENTS DES ENGAGEMENTS

Le paiement des engagements doit être fait dès la date limite d'engagement passée. Il doit être adressé au CD92 pour les compétitions départementales. S'il s'agit d'une compétition interdépartementale ou régionale, alors le paiement des engagements doit être adressé au comité régional d'île de France.

Les paiements **doivent absolument** être effectués par virement. Pour faciliter le travail administratif des bénévoles du CD92, nous vous demanderons d'être rigoureux sur les intitulés des virements : « section » / « référence »

Exemple : GAF / 136405-28052022-11092.215

Avec ces informations, nous aurons connaissance de la date de la compétition, du club et de la section en question. Nous vous rappelons qu'un reçu est automatiquement édité pour chaque événement et disponible sur EngaGym puis sur « imprimer le bordereau d'engagement ».

Il faut donc un paiement par compétition.

LES CHEQUES NE SONT PLUS ACCEPTÉS.

Forfaits

Les forfaits doivent être déclarés dans EngaGym. Jusqu'à 10 jours avant la compétition, il n'est pas nécessaire de présenter le certificat médical. Dans les 10 jours, le certificat doit être présenté. Une amende sera imputée au club si le certificat médical n'est pas présenté ou si le forfait n'est pas déclaré : se référer à la brochure Technique Fédérale 2024-2025.

Juge

L'absence ou le retard non justifié du juge entraînera une amende de 100€ à régler sur place. Si l'amende n'est pas acquittée, l'équipe ou l'individuelle ne participera pas à la compétition.

ATTENTION : En cas de désengagement d'une équipe dans les 10 jours avant la compétition, le juge devra obligatoirement être présent pour la compétition.

Composition des équipes

Les engagements se font sur EngaGym en cliquant sur l'événement concerné.

Matériels

Les clubs organisateurs doivent dans la mesure du possible respecter les normes officielles. En cas de problèmes, contacter le président technique. Pour rappel, un praticable est mis à la disposition des clubs du 92 pour l'organisation des compétitions départementales.

Musique

La gestion des musiques se fait sur DJGym.
Cependant, il est vivement conseillé d'apporter le jour de la compétition (Indiv' et Equipe) une clé USB avec vos musiques.

Licence

Toute gymnaste engagée pour une compétition ou sur une action départementale doit être obligatoirement LICENCIÉE le jour de son engagement.

Dans le cas contraire, la gymnaste ne pourra pas participer aux diverses actions départementales.

ATTENTION : Des vérifications de licences auront lieu sur toutes les compétitions départementales. Nous vous conseillons de faire des impressions écran sur smartphone et de les trier par équipes. Cela nous permettra de gagner beaucoup de temps.

Tenue des entraîneurs et des gymnastes

Se référer à la brochure générale de la FFG : les pénalisations seront appliquées.

Pour les entraîneurs :

- Survêtement complet ou pantalon de survêtement et tee-shirt/polo de sport
- Débardeurs, pantacourt ou short non autorisés

La tenue des entraîneurs en compétition doit être conforme à la réglementation.

Une tenue incorrecte sera systématiquement pénalisée de 0.30 (sur le total de chaque Individuelle ou de l'équipe)

Pour les gymnastes :

- Lors du palmarès, les gymnastes doivent se présenter en tenue de compétition
- La tenue des gymnastes en compétition doit être conforme à la réglementation.

Dates Limites d'engagement

Les engagements en compétitions doivent être faits par Internet – Via l'événement.

Une date limite est fixée par la Région. Au-delà de cette date, il ne sera plus possible de s'engager. A l'engagement, les gymnastes doivent être licenciés. Impossibilité de s'engager sans être licencié.

Date limite engagements Equipes Performance – Fédéral A, A2 et A3

26 NOVEMBRE 2026

Date limite engagements Individuelles

12 NOVEMBRE 2026

Date limite engagements Equipes Fédéral B

28 JANVIER 2027

PAIEMENT DES ENGAGEMENTS

- Individuelles : 11€
- Equipes : 20€

Le paiement des engagements doit absolument se faire par virement bancaire avant la compétition, sur **le compte du Comité Départemental.**

DATES DES COMPÉTITIONS DÉPARTEMENTALES

Compétition 1 : 13 Décembre 2026 : Individuelles Nationale / Performance / Fed A

Lieu à confirmer

Compétition 2 : 16/17 Janvier 2027 : Équipe Perf, Fed A, A2 et A3 département 1

A Puteaux (à confirmer)

Compétition 3 : 30-31 Janvier 2027 : Équipe perf, Fed A, A2 et A3 département 2

A Bagneux

Compétition 4 : 20-21 Mars 2027 : Fed B1, B2 et B3

Lieu à confirmer

Compétition 5 : 22-23 Mai 2027 : Finale départementale

Lieu à confirmer

Le comité départemental est toujours à la recherche de clubs organisateurs pour certaines compétitions. Si vous êtes intéressé par l'organisation d'une compétition, n'hésitez pas à envoyer un mail : clotilde.makowski@gmail.com

COMMISSION JUGEMENT

Responsable des juges : Bénédicte CHAUME

En collaboration avec la commission régionale de la formation, cette commission a pour rôle de :

- Réaliser la formation et examen des juges Niveau 1 ;
- Collaborer avec la Région pour les formations et les examens Niveau 2 et 3 ;
- Constituer et former le jury aux différentes compétitions départementales (individuelles et équipes) ;
- Gérer et contrôler les livrets de juges.

Que peut-on juger jusqu'en Région Ile de France en fonction de son niveau ?

	Fédéral A et B		Performance Code FFG		Performance Code FIG Aménagé	
	Jury D	Jury E	Jury D	Jury E	Jury D	Jury E
N1	X	X				
N2	X	X	X	X		X
N3	X	X	X	X	X	X
N4	X	X	X	X	X	X

ATTENTION : Pour
prérogatives des juges
référer à la brochure

connaître les
au Niveau National, se
technique GAF.

En engageant
individuelles dans une filière, le club doit s'assurer qu'il pourra répondre au niveau de juge demandé. Il incombe donc aux clubs de prévoir un plan de formation de ses juges en fonction de ses intentions compétitives, et de planifier la répartition de ses juges pour la saison.

une équipe ou des

L'accès à la formation des juges GAF est possible dès l'âge de 14 ans. Elle s'adresse aux personnes nées en 2013 et avant licenciées dans un club FFGym pour la saison en cours.

DATES FORMATION DES JUGES NIVEAU 1

DATES ET HORAIRES	LIEUX
Dimanche 11 octobre : 9h30 à 18h00*	A SURESNES (centre des Landes)
Dimanche 8 novembre : 9h30 à 18h30*	
Dimanche 22 novembre : 9h30 à 18h00	
Dimanche 29 novembre : 9h30 à 18h00 examen	

*Il est préférable de prévoir son déjeuner, car il y a peu de commerces ouverts le dimanche à proximité des lieux de formations.

Lors de ces jours de formation, chaque juge devra se présenter avec :

- Son attestation de licence de l'année en cours ;
- La brochure des programmes à jour ;

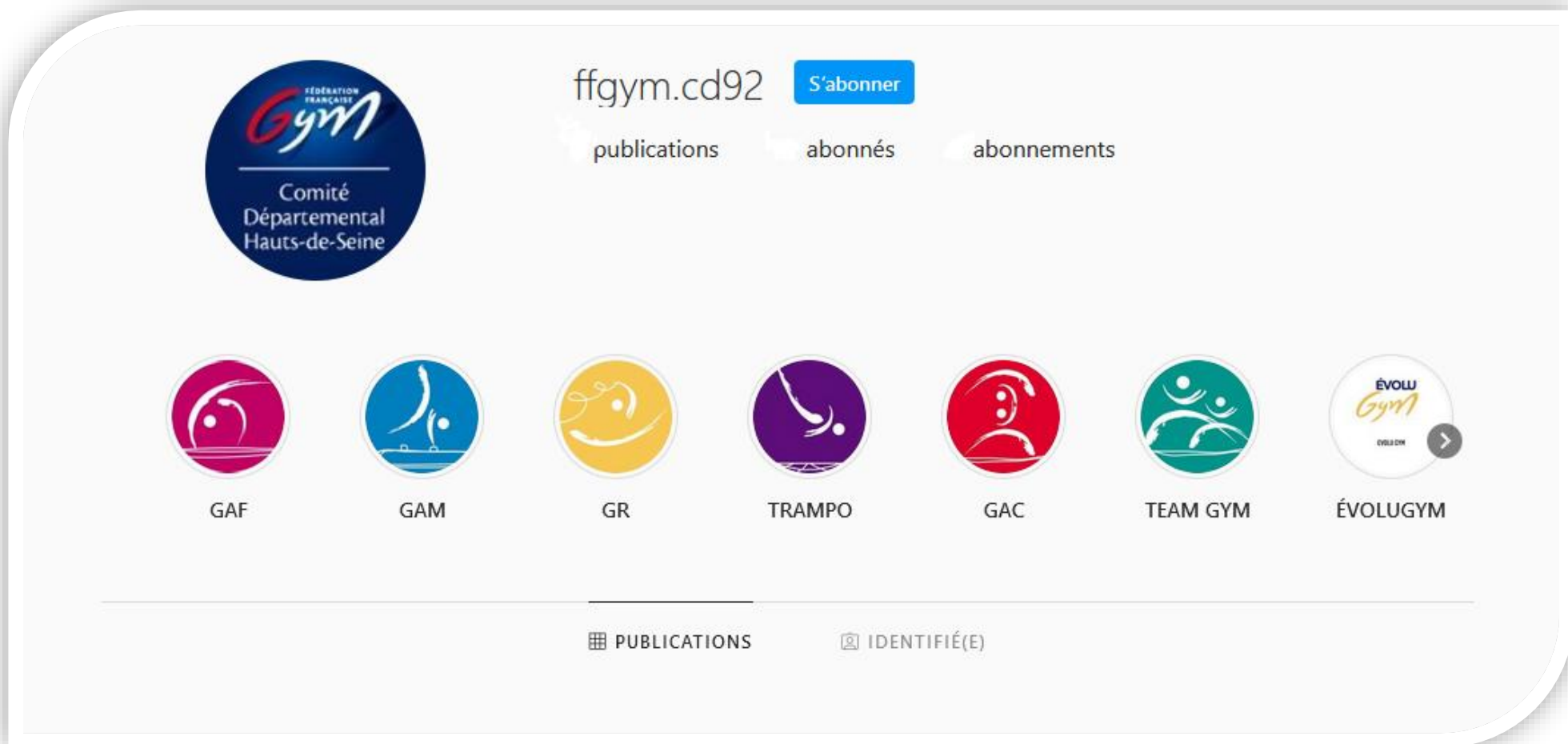
**L'INSCRIPTION A LA FORMATION DE JUGE SE FAIT DÉSORMAIS AU NIVEAU RÉGIONAL
LE PAIEMENT SE FAIT AU NIVEAU DÉPARTEMENTAL**

Remplir le formulaire d'inscription suivant pour la formation de juge N1 :

FORMATION DE JUGE GAF NIVEAU 1

COÛT DE LA FORMATION : 55€

Nouveau : N'OUBLIEZ PAS DE SUIVRE LE NOUVEAU COMPTE INSTAGRAM DU DÉPARTEMENT !!



Le comité départemental se fera le relai de la vie de votre club.